

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2601 (Rect)

présenté par

M. Chenu, Mme Auzanot, M. Allisio, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

-----

**ARTICLE 18**

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Cet arrêté précise enfin une circulaire sur les dispositifs retenus, qui est mise à disposition des établissements d'éducation supérieure afin de renforcer leur implication dans la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et de sensibiliser les étudiants. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement veut assurer la publicité et la connaissance des mesures qui seront retenues de cet article.

La crise du Covid a créé un véritable biais cognitif dans les politiques de lutte contre les IST. La crise pandémique a masqué les campagnes de sensibilisation et a distrait le gouvernement par rapport à d'autres pandémies, dont celle du VIH. De plus, le confinement a décélééré les dépistages et les associations, telles qu'AIDES, ont dénoncé très vite les dangers d'une résurgence des IST,

dont celles lourdes, parfois sans traitement et encore souvent très stigmatisées. Il est important qu'avec cet article des mesures de communication soient prises.

D'autre part, cibler les populations estudiantines n'est pas un choix anodin. Les confinements en série ont profondément altéré l'éducation en termes de prévention, protection et soins en matière d'IST. L'information reste encore le premier pouvoir dans cette lutte.